

Conditions Générales de la Campagne GoodWe C&I Service Boost

Ces conditions générales sont rédigées en anglais. En cas de divergence entre les traductions, la version anglaise prévaut.

1. Définition des termes

- « **GoodWe** » désigne GoodWe Europe GmbH.
- « **Campagne** » désigne la Campagne GoodWe C&I Service Boost telle que décrite dans le présent document.
- « **Produits éligibles** » désigne les systèmes de stockage GoodWe C&I spécifiés par GoodWe, comprenant l'une ou les deux séries suivantes : BAT 60/112 kWh et/ou ESA 125 kW/261 kWh et/ou BAT 208/261kWh.
- « **Livraison** » désigne la date à laquelle les Produits éligibles sont livrés à l'acheteur/site EPC ou distributeur et acceptés par écrit (via un bon de livraison signé ou confirmation électronique) — et non la date de mise en service ou de transfert du projet.
- « **Projet** » fait référence à un site d'installation commercial ou industriel unique et identifié où les Produits éligibles sont livrés et mis en service. Tous les avantages de service promotionnels s'appliquent par Projet et non par unité, appareil ou composant individuel sur le même site.
- « **Service** » désigne le service de mise en service gratuit et l'inspection de santé unique & maintenance préventive tels que décrits à l'Article 4.
- « **Assistance à la mise en service** » fait exclusivement référence à l'assistance à la mise en service logicielle fournie sur site ou à distance par des ingénieurs certifiés GoodWe. L'installation physique, le câblage, les vérifications de sécurité et la préparation de tous les équipements doivent être entièrement complétés et prêts pour la mise en service logicielle avant la session programmée. L'assistance à la mise en service n'inclut pas l'installation matérielle, les réparations correctives, les pièces de rechange, le travail de service prolongé ou tout service en dehors de l'assistance logicielle.

- « **Inspection de santé** » fait référence à une visite sur site unique effectuée par GoodWe ou un partenaire de service autorisé afin de réaliser un contrôle de performance de base du système et une évaluation de maintenance préventive. L'inspection de santé n'inclut pas de travaux de réparation, de pièces de rechange, d'actions correctives ou de diagnostics étendus au-delà de la portée standard de l'inspection.
- « **Région éligible** » désigne les pays éligibles listés à l'Article 2.

2. Période de la Campagne & Éligibilité

- La Campagne se déroule du 1er novembre 2025 au 31 décembre 2026 (« **Période de la Campagne** »).
- Pour être éligibles, les Produits éligibles doivent être livrés pendant la Période de la Campagne.
- La Campagne s'applique par Projet et non par unité individuelle.
- L'inscription doit être complétée via le formulaire officiel et approuvée par GoodWe avant la planification du Service.
- Les projets doivent être situés dans la Région éligible.

Pays éligibles : Albanie, Andorre, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Moldavie, Monaco, Monténégro, Pays-Bas, Macédoine du Nord, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse, Turquie, Royaume-Uni, Vatican (Saint-Siège).

3. Inscription et approbation

- Les participants (EPC/distributeurs/partenaires) doivent enregistrer leur Projet via le formulaire en ligne désigné.
- L'inscription doit inclure les informations requises : nom du projet, localisation du site, date de livraison, produits installés, coordonnées et toute documentation demandée.
- GoodWe se réserve le droit de vérifier l'éligibilité (type de produit, date de livraison, région) et peut demander des documents supplémentaires.
- Une fois approuvé, GoodWe enverra une confirmation par e-mail et coordonnera la planification du Service.

4. Offre : Portée du service & exclusions

Portée du service :

- **Assistance à la mise en service :** Assistance sur site ou à distance fournie par des ingénieurs certifiés GoodWe.
- **Inspection de santé & maintenance préventive :** Une visite sur site incluant un contrôle de performance de base et une maintenance préventive.

Exclusions:

- Les pièces de rechange, le remplacement de composants majeurs, les consommables ou tout service prolongé au-delà de l'inspection unique ne sont pas inclus dans cette offre.

5. Délais de prestation du service

- L'assistance à la mise en service doit être effectuée dans les 6 mois suivant la livraison du produit.
- L'inspection de santé unique doit être réalisée dans l'année suivant la date de mise en service complète du Projet.
- Les participants doivent planifier le Service dans les délais mentionnés et informer GoodWe au moins 7 jours ouvrables avant la date prévue du service (y compris la date d'assistance à la mise en service et celle de l'inspection unique). La date finale du service sera convenue d'un commun accord entre le Participant et GoodWe. Tout retard déraisonnable sans demande entraînera la résiliation automatique de l'éligibilité au Service pour ce Projet.

6. Gestion des litiges et problèmes

- Si un Participant estime que le Service n'a pas été exécuté conformément à la portée convenue, il peut signaler le problème via l'e-mail de la Campagne dans les 7 jours ouvrables suivant la date de fin du Service.
- GoodWe accusera réception du signalement dans les 3 jours ouvrables, effectuera une enquête et fournira une réponse écrite ou un plan de résolution dans les 20 jours ouvrables suivant l'accusé de réception.
- Les solutions possibles peuvent inclure le reprogrammation du Service, des conseils supplémentaires à distance ou tout autre support correctif à la discrétion de GoodWe.
- Étant donné que le Service est fourni gratuitement, la responsabilité de GoodWe est limitée comme indiqué à l'Article 8.

7. Protection des données & consentement marketing

- Les participants peuvent consentir à ce que des données de projet et des photographies anonymisées soient utilisées par GoodWe à des fins marketing.
- **Consentement optionnel :** Le Participant peut s'inscrire à l'adhésion GoodWe PLUS+ et à la newsletter locale en cochant la case correspondante sur le formulaire d'inscription. Les droits et obligations spécifiques de l'adhésion ainsi que la méthode de désabonnement (lien de désinscription en un clic dans chaque newsletter) seront clairement indiqués sur le formulaire. Le fait de ne pas adhérer ou de se désabonner de la newsletter n'affecte pas l'éligibilité du Participant à la Campagne. Toutes les activités marketing respectent le RGPD et la Politique de confidentialité de GoodWe. ([Data Protection Statement](#)).
- Les données personnelles seront traitées conformément à la Déclaration de protection des données de GoodWe et à la législation applicable.

8. Limitation de responsabilité

- Dans toute la mesure permise par la loi applicable, la responsabilité de GoodWe dans le cadre de la Campagne est limitée à la fourniture du Service tel que décrit à l'Article 4.
- GoodWe n'est pas responsable des pertes indirectes, accidentelles, consécutives ou spéciales (y compris perte de bénéfices, interruption d'activité ou atteinte à la réputation) découlant de ou liées à la Campagne.
- GoodWe n'est pas responsable de la performance, sécurité, compatibilité, dysfonctionnement, défaillance ou tout problème de service provenant de produits ou composants tiers non fabriqués, fournis ou certifiés par GoodWe.
- Toute activité de mise en service, d'inspection ou de maintenance effectuée dans le cadre de cette Campagne sera strictement limitée aux produits GoodWe et à leurs conditions de fonctionnement standard.

9. Modification, suspension & résiliation

- GoodWe se réserve le droit de modifier, suspendre ou résilier la Campagne à tout moment et pour toute raison, et informera les Participants enregistrés au moins 30 jours calendaires à l'avance par e-mail.
- Les Projets approuvés avant une telle modification, suspension ou résiliation continueront de bénéficier du Service conformément aux conditions en vigueur au moment de l'approbation.

10. Droit applicable et juridiction

- Les conditions de la Campagne sont régies et interprétées conformément aux lois de l'Allemagne.
- Tout litige découlant de ou lié à ces conditions relève de la compétence exclusive des tribunaux de Munich, Allemagne.

Pour toute question, veuillez contacter votre représentant local GoodWe ou le centre de service. <https://fr.goodwe.com/support-service>